Ordonne', que la question de concurrence soit mise demain sur les amendements rapportés par le Comité au Bill.

Un Bill pour l'érection d'un pont de péage sur la riviere de l'Assomption, dans le district de Montréal, vis-à-vis le village et près de l'Eglise, a été, conformément à l'ordre, lu une seconde sois.

Sur motion de Mr. Berthelot, secondé par Mr. Mure,

RESOLU, que le dit Bill soit référé à un Comité de cinq Membres, avec pouvoir d'envoyer chercher les personnes et papiers.

ORDONNE', que Mr. Berthelot, Mr. Roy Portelance, Mr. Planté, Mr. Richardson et Mr. Mure composent le dit Comité.

Alors, sur motion de Mr. Mure, secondé par Mr. Roy Portelance,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 12e. Mars, 1806.

MR. Bedard a proposé, secondé par Mr. Planté, qu'après les deux premiers paragraphes du Journal d'hier, il soit entré ces mots « Mr. l'Orateur ayant resusé de faire entrer cette plainte sur le Journal autrement que par motion. "

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 13 Contre 9

Majorité de quatre pour l'affirmative : en conséquence,